

Bulletin d'adhésion 2017-2018

SNUipp-FSU 63





		[Date de	naissance			
		Année de s	ortie Ec	ole Normale	ou IUF	M ou ESPE	
						•	
						☐ Titre provisoire	
						☐ Titre définitif	
□ Etudia	nt(e) ESPE	☐ Temps partiel à %		☐ En détachement			
☐ Fonction	onnaire stagiaire	☐ Congé parental		☐ En congé formation			
Etudia	nt	☐ En disponibilité ☐		☐ En c	congé maladie		
☐ AE, AV	S, EVS, AESH	□ En			☐ En c	En congé longue durée	
	Maître formateur			Enseignant(e) s	spécialis	sé	
☐ Adjoint(e) élémentaire		☐ Modulateur maîtres formateurs		Directeur (-tric	issement spécialisé		
☐ Directeur (-trice) maternelle		☐ Directeur (-trice) école d'application		☐ Directeur (-trice) ou adjoint SEGPA			
☐ Directeur (-trice) élémentaire		☐ Conseiller pédagogique		☐ Psychologue Education national		n nationale	
					•		
	☐ Fonction ☐ Etudia	☐ Modulateur maîtres forma☐ Directeur (-trice) école d'a	Année de s Etudiant(e) ESPE	Année de sortie Ecc Etudiant(e) ESPE	☐ Etudiant(e) ESPE ☐ Temps partiel à	Année de sortie Ecole Normale ou IUf Etudiant(e) ESPE	

Catications de base (1)	Echelons										
Cotisations de base (1)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur						127€	130 €	136€	143€	153€	167€
Instituteur						43 €	44 €	46 €	49€	52€	57€
Due for a service day of select at DECC	50€	120€	123€	125€	143€	146 €	155€	166€	181€	194€	208€
Professeur des écoles et PEGC	17€	41 €	42 €	43 €	49€	50€	53 €	56€	62€	66 €	71 €
PE & PEGC hors classe	166€	179€	191€	204 €	221€	235 €	248 €				
PE & PEGC Hors classe	56€	61 €	65 €	69 €	75 €	80€	84 €				
PE & PEGC classe exceptionnelle	224€	237€	250€	267€	287€	298€	313 €	·	·	·	
	76 €	81 €	85 €	91 €	98 €	101 €	106 €				

Etudiants ESPE	Stagiaires (FSE)	Contractuels	Temps partiels	Congé parental et disponibilité
20 €	50 €	25 €	Pourcentage de la cotisation correspondant à la	52€
6,80 €	17,00 €	8,50 €	quotité, avec un minimum de 60 €	17,70 €

Retraités	Pension < 1 500 €	De 1 500 à 1 800 €	De 1 800 à 2 100 €	Plus de 2 100 €
La cotisation comprend l'adhésion à la	100 €	115 €	130 €	145 €
Fédération Générale des Retraités	34 €	39 €	44 €	49 €

[➤] En italique et dans les cases grisées, le coût réel de la cotisation après déduction de 66% des impôts de l'année 2017.

Supplément de cotisation lié à certaines fonctions (2)							
Direction Direction Direction Direction Direction SEGPA & Directeur EREA Spécialisé ASH Enseignant RE Enseignant REP +						Enseignant REP	
6,00 €	9,00 €	12,00€	20,00€	35,00€	9,00€	6,00€	

Echelon au 01/09/17	Cotisation de base (1)	Supplément de cotisation lié à certaines fonctions (2)	Montant de la cotisation (1) + (2)

Le syndicat ne vit que des cotisations de ses adhérents



Fonction publique en danger, école menacée

Rejoignez le SNUipp



Modalité d'adhésion choisie								
Par chèque en une seule fois : il sera perçu au c	début du mois suivant sa réception							
Par paiement fractionné : paiement entre 2 et 6 Le premier chèque sera perçu au début du mois sui	6 chèques possible datés du jour de leur émission. ivant sa réception.							
Par prélèvement bancaire Le premier prélèvement s'effectue en novembre, le dernier au plus tard en juin. 6 prélèvements maximum.	Avec reconduction chaque année Chaque année, une fiche pré-remplie vous sera adressée pour vérification des coordonnées. Sans contrordre de votre part, votre adhésion sera renouvelée automatiquement et les prélèvements reprendront début novembre. Sans reconduction chaque année	1		re de p				
Vous devrez renvoyer votre fiche d'adhésion. Adhésion en ligne à partir du 1 ^{er} août à l'adresse https://adherer.snuipp.fr/63								
								_
	Autorisation de prélèvement							
	A compléter dans son intégralité et joindre un F			,			uo Man	

votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux

instructions du SNUipp.Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions

décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,

sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Coordonnées du titulaire du compte à débiter Organisme créancier Identifiant SNUipp 63 SEPA **NOM Prénom** FR 34 ZZZ 431 533 **Adresse** SNUipp 63 Maison du Peuple Code postal Rue Gabriel Péri COMMUNE 63000 CLERMONT-FERRAND IBAN

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Je me syndique au SNUipp (Syndicat national Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC) afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités,
- au développement du service public laïque d'éducation,
- au maintien de l'unité de la profession dans un SNUipp indépendant, pluraliste et démocratique dans la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Α,	, le

présentée :

Signature,

BIC

Mandat SEPA

CORE

Paiement récurent

- Etre aidé, conseillé, soutenu, défendu
- Etre informé par une voie indépendante de l'administration
- Elaborer et défendre les revendications des personnels
- Contribuer au mouvement social
- Renforcer son identité professionnelle
- Défendre l'école et ses personnels et agir pour la réussite de tous les élèves

être plus forts ensemble ...

(réservé au créancier)

PROMOTIONS Travaila econo ique sociale ZIL RYTHMES

Education & Mouvement



